



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 30/11/2020
N°422

Réunion de travail du comité exécutif du Conseil national de l'Industrie (CNI)

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, a présidé ce lundi 30 novembre une réunion de travail du comité exécutif du Conseil national de l'industrie (CNI).

Le comité exécutif du CNI s'est réuni dans sa nouvelle composition, sous la vice-présidence d'**Alexandre Saubot**, qui succède à **Philippe Varin**, en qualité de vice-président du CNI et de président de France Industrie. **Agnès Pannier-Runacher** a tenu à remercier **Philippe Varin**, pour son engagement dans les travaux du Conseil national de l'Industrie et a salué la qualité des travaux et des réflexions qu'il a menés au sein de ce Conseil.

La ministre a également accueilli l'arrivée dans le comité exécutif de **Patrice Caine** au sein du collège des industriels, **Aurélié Seigne** (CFDT) et **Marie-Claire Cailletaud** (CGT) au sein du collège des représentants des salariés, ainsi que **Chiara Criscuolo** (économiste à l'OCDE) au sein du collège des personnalités qualifiées. Cette nouvelle composition, avec une parité respectée pour chacun des trois collèges, fera prochainement l'objet d'un arrêté du Premier ministre.

Cette réunion a permis de faire un point d'avancement sur la relance de l'industrie, dans la continuité des travaux réalisés par le CNI pendant la crise sanitaire. Le plan « France Relance », présenté début septembre par le Gouvernement pour un montant de 100 milliards d'euros, comprend en effet près de 35 milliards d'euros qui iront directement soutenir l'industrie.

Les premiers dispositifs, dont les appels à projets ont été lancés dès l'été 2020 et pour lesquels un cahier des charges unique et simplifié a été publié sur une [plateforme dédiée](#) opérée par Bpifrance, ont rencontré un franc succès.

Plus de 6 500 dossiers ont été ouverts sur la plateforme, dont plus de 3 500 ont été complétés par les entreprises, deux tiers concernant des PME. A ce jour, ce sont déjà 520 projets, pour près de 500 millions d'euros d'aides et 2,3 milliards d'euros d'investissements industriels qui ont été décidés. D'ici quelques jours, l'intégralité de l'enveloppe des 550 millions d'euros prévue pour 2020 sera engagée. Les mesures industrielles du plan de relance sont donc un succès et bénéficient en priorité aux PME et aux ETI.

De façon à ne pas interrompre la dynamique enregistrée et pour poursuivre la sélection et le financement des meilleurs projets, **Agnès Pannier-Runacher** a donc annoncé que les moyens prévus au titre de cette année sont augmentés de 250 millions d'euros, par anticipation des crédits 2021.

Par ailleurs ces appels à projets ont été renouvelés dès leur clôture afin de poursuivre dès maintenant la sélection et le financement des meilleurs projets.

Le comité exécutif a également fait un point d'étape sur l'avancement des contrats stratégiques de filières signés entre 2018 et 2020. Lors du dernier comité exécutif, le Premier ministre **Jean Castex** avait appelé les industriels à actualiser leurs contrats de filière pour y inclure les enjeux de la relance sous forme d'avenants, en articulant cette réflexion autour de 4 axes : la transition écologique, la compétitivité et la souveraineté, l'emploi et les compétences, et les relations entre clients et fournisseurs.

Le travail des filières sur ces avenants est en cours. Leur version définitive sera présentée lors du prochain comité exécutif du CNI, qui se tiendra début 2021 en présence du Premier ministre.



La mission du Conseil national de l'industrie est d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France, aux niveaux national, territorial et international, en intégrant les enjeux à l'export. Présidé par le Premier ministre et vice-présidé par **Alexandre Saubot**, le CNI réunit les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques comme la formation, l'innovation, le financement des entreprises, l'économie circulaire ou encore le développement international. Le CNI est doté d'un Comité exécutif resserré ayant un rôle d'orientation et de pilotage des travaux, qui se réunit à chaque trimestre.

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :

01 53 18 44 38 presse@industrie.gouv.fr

Direction générale des Entreprises :

Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70
Pauline Manier - 01 79 84 31 94